

Appel aux candidatures de citoyens aux jurys des subventions aux arts et à la culture

La Ville du Grand Sudbury reconnaît la valeur que les arts et la culture apportent à la communauté et y investissant par l'entremise de son Programme de subventions aux arts et à la culture. La Société de développement du Grand Sudbury (SDGS) est à la recherche de 11 citoyens ou citoyennes à nommer à ses deux jurys des programmes de subventions aux arts et à la culture afin de rehausser le processus décisionnel de la SDGS par la participation citoyenne.

City of Greater Sudbury
Ville du Grand Sudbury

PO BOX 5000 STN A
200 BRADY STREET
SUDBURY ON P3A 5P3

CP 5000, SUCC A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

705.673.4161
1.800.708.2505
705.671.2489

www.
city.greatersudbury
.on.ca

Objectifs du jury

En collaboration avec l'agente d'expansion commerciale pour le secteur des arts et de la culture, les deux groupes de jurés auront la responsabilité d'examiner et d'évaluer les demandes soumises annuellement au Programme de subventions aux arts et à la culture de la Ville du Grand Sudbury. Les jurys recommanderont une répartition équitable des fonds disponibles en fonction des critères d'évaluation établis dans la [Politique des subventions aux arts et à la culture](#) et en épousant l'orientation fournie par le *Plan culturel du Grand Sudbury*. Les jurés devraient tenir compte de l'engagement de la Ville envers le soutien à la croissance du secteur local des arts et de la culture. Le conseil d'administration de la SDGS recevra les recommandations des jurys, puis il déterminera et finalisera l'attribution des fonds.

Composition des jurys

La sélection des jurés tiendra compte de la représentation équitable des disciplines culturelles/artistiques, des sexes, des générations et de la diversité culturelle. Les personnes mises en nomination doivent habiter la ville du Grand Sudbury et doivent avoir au moins 18 ans. La fonction de juré est bénévole et non rémunérée.

Le **jury de l'exploitation** évaluera les demandes soumises au volet des subventions d'exploitation à la lumière de trois critères : le mérite artistique et culturel; l'impact sur la communauté et les avantages pour la communauté; et la santé organisationnelle et financière de l'organisme. Outre les représentants du conseil d'administration de la SDGS, le jury comprendra **d'artistes professionnels, des administrateurs au sein d'organismes artistiques ou culturels et des membres hors cadre de la communauté.**

Le **jury des projets** évaluera les demandes au volet des subventions de projet qui proposent une activité spéciale ou ayant lieu une seule fois. Outre les représentants du conseil d'administration de la SDGS, le jury comprendra **d'artistes professionnels, des administrateurs au sein d'organismes artistiques ou culturels et des membres hors cadre de la communauté.**

Processus de mise en candidature

Veillez envoyer une lettre de présentation et un curriculum vitae par courriel à Emily Trottier, agente d'expansion commerciale, à emily.trottier@grandsudbury.ca. La lettre doit indiquer clairement les raisons qui vous motivent à siéger à un jury, lequel des deux jurys vous intéresse et une liste de toutes vos affiliations directes avec des initiatives artistiques et culturelles locales.

Date limite des mises en candidature

Le 7 décembre 2017 à 16 h 30.

Mandat et responsabilités

Le jury surveille le processus d'évaluation des recommandations d'attribution de subventions aux organismes artistiques et culturels qui soumettent une demande annuelle. Les membres du jury acceptent d'assumer les responsabilités suivantes :

- Lire la documentation avant les réunions et participer activement aux délibérations et aux discussions.
- Évaluer les demandes en fonction des critères d'évaluation établis dans la Politique des subventions aux arts et à la culture et soumettre des réponses/scores au personnel, conformément au processus.
- Recommander une répartition équitable des fonds disponibles.
- S'appliquer à bien entrevoir les possibilités de scénarios d'avenir pour la communauté et les retombées des projets, tant positives que négatives, et tenir compte de l'engagement de la Ville envers le soutien à la croissance du secteur local des arts et de la culture.
- Adopter une perspective large à titre de membre de la communauté en laissant de côté les intérêts personnels.
- Chercher à atteindre le consensus par l'échange respectueux des idées.

Procédures de fonctionnement

- Le mandat du jury prend fin le 30 juillet 2017, sauf s'il est prolongé par une résolution du conseil d'administration de la SDGS.
- Un siège qui devient vacant pendant le mandat du jury sera pourvu par le conseil d'administration de la SDGS à sa discrétion.
- Le jury se réunira régulièrement à la place Tom Davies pendant la période des délibérations. **Les réunions du jury de l'exploitation auront lieu les lundis et les réunions du jury des projets auront lieu les mercredis; ces indications pourraient changer.** Des circonstances particulières pourraient exiger la tenue de réunions spéciales ou la consultation des jurés par courriel; l'approbation de ces mesures se fera au cas par cas.
- Les avis de convocation aux réunions seront envoyés par le personnel en temps opportun. L'ordre du jour et les procès-verbaux des réunions seront distribués une semaine avant chaque réunion.
- La présence de cinq membres du jury est nécessaire pour atteindre le quorum.
- Le financement de l'administration des subventions sera fourni par la Ville du Grand Sudbury et la SDGS.
- Le jury doit respecter la politique de la SDGS en matière de conflit d'intérêts. Par exemple, si un membre du jury a un intérêt financier dans un organisme qui soumet une demande, ce membre peut devenir inadmissible à la fonction de juré pour ce volet du programme de subventions.
- Toutes les informations contenues dans les trousse de demande et les discussions qui ont lieu lors des réunions sont confidentielles et les membres du jury doivent respecter toute instruction particulière sur la confidentialité, le cas échéant.
- Le jury doit présenter des recommandations pour l'attribution de subventions. Ces recommandations seront intégrées à un rapport final à soumettre à l'approbation du conseil d'administration de la SDGS au plus tard en **avril 2017**.

Durée de l'engagement

Les jurys se réuniront régulièrement à la place Tom Davies pour évaluer les demandes de subvention à compter de février 2017 et jusqu'à ce qu'ils achèvent toutes les recommandations d'attribution de fonds en avril 2017. Le conseil d'administration de la SDGS examinera et finalisera ces recommandations.

Renseignements

Emily Trottier, 705-674-4455, poste 4429 ou Emily.Trottier@grandsudbury.ca.